

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Résidence Ruanda  
Territoire Ruhengeri  
Service Agriculture

EXERCICE 19 61  
TRIMESTRE 19 Avril et Mai  
ou mois de 61

Montant à verser  
au Compte bancaire  
n° .....  
à USA-GOMA-BUKAVU-ASTRIDA-KIGALI

B. C. B.  
B. B. A.  
SOCOBANQUE  
CREDICO

(Périodes à défalquer : du ..... au .....)  
du ..... au .....

*Vu et vérifié et porté en  
au L. C. N° 64 du 18. V. 1961  
Le Comptable Territorial, 931*

**DECLARATION DE CREANCE**

pour indemnité de voiture — classe VI, ~~V2, V3, V4, V5, V6, (1)~~  
accordée par décision n° 97.61.30.10 du 24.2.61  
de Monsieur le ~~vice-gouverneur général, gouverneur~~ Ministre de l'Agriculture  
du Ruanda-~~Urundi~~  
(ci-jointe (1) jointe à l'O.P. n° ..... du ..... 19.....)



Le Gouvernement du Ruanda-Urundi DOIT à Monsieur

Nom et prénoms : LELOUP Antoine, Louis  
Grade et fonction : Agronome de Préfecture  
Poste d'attache : Ruhengeri

INDEMNITE PROPORTIONNELLE au parcours effectué suivant :

	(1) {	<del>XXXXXX</del> <del>XXXXXX</del> — journal de route	ci-annexé
		<del>XXXXXX</del> <del>XXXXXX</del> — extrait du carnet de route	
<u>Avril</u>	<u>701</u>	kilomètres à <u>7,80</u> francs = F	<u>5.467,80</u>
<u>Mai</u>	<u>183</u>	kilomètres à <u>7,80</u> francs = F	<u>1.427,40</u>

**INDEMNITE FORFAITAIRE**

..... kilomètres à ..... francs = F  
**TOTAL : F 6.895,00**

Kilométrage proportionnel : autorisé (moyenne par mois) .....  
parcouru depuis le .....  
solde : .....

Kilométrage forfaitaire calculé sur ..... mois et ..... trentièmes.

Le soussigné déclare avoir employé pour ses déplacements de service durant la période sous revue un véhicule de marque Ford Custom 300  
d'une puissance fiscale de 19CV (2) et pour lequel sa responsabilité civile illimitée est couverte par police n° 23634 de la Compagnie d'Assurances LE JEUNE jusqu'au 6-7-61 19.....

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de (3)

A Ruhengeri ....., le 5 mai 19 61  
(signature)

Contrôlé et approuvé par le chef direct  
Nom — Grade

(Date et Signature)

*Vu des Stés. U.  
Chef Bonheur Ngonzwe*

LELOUP A

*leloup*

Le ..... 19.....

Vu pour vérification, approbation et imputation à l'article 11.19.130.02.10.17 du B 606 de 19.....

Le (sous) gestionnaire de crédit du service .....  
(Nom et signature)

*leloup*

**RWANDA**

Ministère de l'Agriculture

- (1) Biffer les mentions inutiles.
- (2) Puissance fiscale de ..... CV ou cylindrée de ..... cc.
- (3) En toutes lettres.

Transmis au (sous) gestionnaire le ..... Transmis aux finances le .....







Date	Indemnité (2)	Etape	Activité	Véhicule			Portées				
				Personnel Tiers STA	Kilomètres		Kilomètres	Taux	Nombre	Montant	
					Ruanda	Urundi					
21	N	Ruh. Nkuli	Organisation marchés pers		52						
22	N	Ruh. Murgwa	Visite pecherie		26						
23	N	Ruhengeri	Dimanche								
24	N	Ruh. Muraabi	Dépulpeuses-Nangara		84						
25	N	Ruh; Gatonde	idem		78						
26	N	Ruh, KINigi	Visite Chef Service STA		-						
27	N	Ruhengeri	Poste-Bureau pers		12						
28	N	"	Poste-ecole		18						
29	N	Ruh; Kigali	Soins dentaires		-						
30	N	Ruhengeri	Dimanche								
					<u>701 kms</u>						

L'Agronome de Préfecture  
LELOUP A.

TOTAUX à reporter

(1) Barrer la mention inutile.

(2) B Indemnité brousse

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de .....

H Indemnité hébergement .....

R Indemnité restaurant

N Néant

à

le

Le bénéficiaire,

POUR ACQUIT (éventuel)